

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-seizième session**

Bangkok, 21 mai 2020

Point 5 i) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable
à l'horizon 2030 : technologies de l'information et de la communication,
science, technologie et innovation****Rapport du Conseil d'administration du Centre
Asie-Pacifique de formation aux technologies de
l'information et de la communication pour le
développement sur les travaux de sa quatorzième session***Résumé*

Le Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement a tenu sa quatorzième session à Incheon (République de Corée) le 28 novembre 2019.

Le Conseil a examiné les activités menées par le Centre depuis sa treizième session et l'a remercié d'avoir aidé les États membres à renforcer leurs capacités en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service du développement durable. Il a également passé en revue la situation administrative et financière du Centre.

Le Conseil a approuvé le programme de travail du Centre pour 2020, qui vise à fournir une assistance plus concrète aux États membres et à étendre encore l'assise du Centre dans la région. Le Centre accordera en priorité son soutien aux pays ayant des besoins particuliers et concentrera ses activités dans les domaines de l'administration en ligne et du passage au numérique ainsi que de la société numérique et de l'inclusion, et il s'intéressera également à des questions transfrontières telles que la réduction des risques de catastrophe et les changements climatiques. Le Conseil se félicite des initiatives prises par le Centre pour renforcer encore le soutien apporté aux gouvernements sous la forme d'une assistance technique et de programmes de formation personnalisés. Il relève également avec satisfaction que le Centre prévoit de mettre au point des programmes à l'intention des populations vulnérables et défavorisées.

Le Conseil d'administration a remercié la République de Corée, pays hôte, de l'appui financier qu'elle n'a cessé d'apporter au Centre, ainsi que les autres États membres pour leurs contributions volontaires et en nature. Il a invité tous les États membres à appuyer les programmes et activités du Centre en vue de promouvoir le développement des capacités humaines dans le domaine des technologies de l'information et de la communication dans la région.

* ESCAP/76/L.1/Rev.1.

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

1. Le Conseil d'administration remercie le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement de ses activités de renforcement des capacités axées sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour le développement durable, qui aident les États membres à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
2. Le Conseil félicite le Centre d'avoir renforcé les connaissances et les compétences de décideurs, fonctionnaires, femmes chefs d'entreprise, étudiants et jeunes en matière de technologies de l'information et de la communication au moyen de ses trois programmes phares : l'Académie pour l'initiation des responsables publics aux technologies de l'information et de la communication, l'Initiative « Women ICT Frontier » et la série de cours d'initiation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement à l'intention des jeunes.
3. Le Conseil approuve le programme de travail du Centre pour 2020, qui vise à fournir une assistance plus concrète aux États membres et à étendre encore l'assise du Centre dans la région. Le Centre s'attachera en particulier à soutenir les pays ayant des besoins particuliers et concentrera ses travaux sur les domaines suivants : administration dématérialisée et passage au numérique, société numérique et inclusion, ainsi que sur certaines questions de portée transfrontière, comme la réduction des risques de catastrophe et les changements climatiques. Le Conseil se félicite des initiatives prises par le Centre pour renforcer le soutien apporté aux gouvernements sous la forme d'une assistance technique et de programmes de formation personnalisés. Il relève également avec satisfaction que le Centre prévoit de mettre au point des programmes à l'intention des populations vulnérables et défavorisées.
4. Le Conseil remercie la République de Corée, pays hôte, de l'appui financier qu'elle n'a cessé d'apporter au Centre, ainsi que les autres États membres pour leurs contributions volontaires et en nature.
5. Le Conseil invite tous les États membres à contribuer à la mission du Centre, qui consiste à renforcer les capacités humaines et institutionnelles en matière de technologies de l'information et de la communication pour le développement durable.

II. Compte rendu des travaux

A. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre

(Point 2 de l'ordre du jour)

6. Le Conseil était saisi du rapport sur la situation administrative et financière du Centre (ESCAP/APCICT/GC/2019/1).
7. Le Conseil a été informé de la situation financière du Centre, de sa gestion et de ses effectifs. Un récapitulatif des fonds opérationnels a été présenté, y compris les financements institutionnels fournis par la République de Corée, pays hôte, par l'intermédiaire de la ville d'Incheon et du Ministère des sciences et des technologies de l'information et de la communication. Le Conseil a été informé que des contributions volontaires avaient été versées par les Gouvernements du Bangladesh, du Cambodge, de l'Inde et de Macao (Chine).

8. D'autres ressources financières avaient été apportées par le Gouvernement canadien pour soutenir la mise en œuvre d'activités de formation aux technologies de l'information et de la communication dans le cadre du projet de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) relatif à la promotion de l'entrepreneuriat féminin, qui était mis en œuvre conjointement par la Division du développement social et la Division du commerce, de l'investissement et de l'innovation de la CESAP.

9. Le Conseil a été informé que les contributions en nature apportées par les partenaires nationaux, qu'il s'agisse de ressources logistiques, matérielles ou humaines, avaient grandement facilité l'exécution des programmes de formation du Centre dans les pays.

10. La représentante des Philippines a informé le Conseil que son Gouvernement continuerait à fournir des contributions en nature visant à soutenir la mise en place de nouveaux modules de formation. Le représentant de la République de Corée a encouragé le Centre à mobiliser des ressources auprès d'autres donateurs, y compris d'autres organisations de développement.

11. Le Conseil a encouragé les États membres à verser des contributions volontaires au Centre pour soutenir ses programmes et la mise en œuvre de ses activités.

B. Activités menées par le Centre depuis la treizième session du Conseil d'administration

(Point 3 de l'ordre du jour)

12. Le Conseil était saisi du rapport sur les activités menées par le Centre depuis sa treizième session, tenue à Bangkok le 31 août 2018 (ESCAP/APCICT/GC/2019/2).

13. Le Directeur du Centre a présenté les activités menées dans le cadre des trois programmes phares : l'Académie pour l'initiation des responsables publics aux technologies de l'information et de la communication ; l'Initiative « Women ICT Frontier » et la série de cours d'initiation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement à l'intention des jeunes.

14. Dans le cadre de l'Académie, le Centre avait continué d'innover, actualisant son offre de formations sur les technologies de l'information et de la communication à l'intention des fonctionnaires et lancé, en décembre 2018, un nouveau programme de formation sur la gouvernance reposant sur l'exploitation des données. Après le lancement de cette formation à l'échelle régionale, des stages et ateliers de formation des formateurs s'adressant aux décideurs avaient été organisés au Bhoutan, au Cambodge, au Kazakhstan et aux Philippines.

15. Le Centre avait également organisé des formations à l'intention des responsables des politiques au Myanmar et en République démocratique populaire lao, dans les domaines suivants : élaboration de politiques en matière de technologies de l'information et de la communication au niveau national, technologies de l'information et de la communication et développement durable, et médias sociaux pour le développement. Il avait également lancé un programme de formation conçu spécialement pour les administrations locales et avait organisé en septembre 2019 aux Philippines un stage de formation des formateurs sur le thème de l'administration locale en ligne.

16. Le Conseil a été informé que l'Initiative « Women ICT Frontier », un programme de renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication à l'intention des femmes chefs d'entreprise, avait été lancée en Arménie, au Bangladesh, au Cambodge, en Inde, aux Philippines et à Sri Lanka, et qu'elle était en cours de lancement au niveau sous-régional, à savoir en Asie centrale et dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

17. Une formation de formateurs sur les principes de base de la gestion financière et les outils numériques à disposition des entrepreneuses a eu lieu au Cambodge en novembre 2019. Elle visait à donner les moyens aux participant(e)s de dispenser des formations de base en gestion financière des entreprises, et abordait notamment l'utilisation d'une application de comptabilité mobile, au profit des Cambodgiennes à la tête d'une microentreprise.

18. Le Conseil a été informé que les ressources de formation de l'Académie, de l'Initiative « Women ICT Frontier » et de la série de cours d'initiation continuaient d'être utilisées par les partenaires dans les pays, qu'il s'agisse des ministères chargés des technologies de l'information et de la communication, d'organismes publics ou d'universitaires. Ces activités engagées par les partenaires montraient que les programmes de formation du Centre conservaient toute leur pertinence dans le cadre des efforts des pays pour perfectionner les compétences numériques.

19. Le Conseil a été informé des activités de partage des connaissances du Centre, notamment des améliorations apportées à ses plateformes en ligne – le Campus virtuel et le site Web du Centre – et du lancement d'une nouvelle publication sur le thème de l'administration intelligente grâce à l'exploitation des données, qui avait été élaborée en coopération avec l'Agence nationale pour la société de l'information de la République de Corée.

20. Le Conseil a noté que le Centre proposait des modules de formation bien conçus sur plusieurs thèmes différents, comme les technologies de l'information et de la communication pour la gestion des risques de catastrophe, les technologies de l'information et de la communication pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la gouvernance reposant sur l'exploitation des données. Il a recommandé que le Centre cherche à recueillir des fonds destinés à financer les activités de fond en rapport avec ses modules plutôt que de solliciter les donateurs pour qu'ils financent le Centre en tant qu'institution.

21. Un(e) représentant(e) a salué le travail du Centre dans les domaines de l'entrepreneuriat féminin, de la gouvernance fondée sur l'exploitation des données et de la sécurité de l'information, notant que la situation en matière de technologies de l'information et de la communication évoluait rapidement et que l'apparition des technologies naissantes – l'Internet des objets, la quatrième révolution industrielle, l'intelligence artificielle et la technologie sans fil de cinquième génération (5G) – entraînerait pour le Centre une demande accrue de formations. L'introduction de nouveaux programmes de formation pourrait servir de base aux efforts de mobilisation des ressources du Centre.

22. Un(e) représentant(e) a indiqué que l'apparition de nouvelles technologies avait nécessité le recyclage et la mise à niveau de la main-d'œuvre dans son pays, et a demandé au Centre d'envisager de mettre au point des modules de formation sur des sujets tels que l'intelligence artificielle, la chaîne de blocs et l'automatisation.

23. Le Conseil a salué les efforts constants déployés par le Centre pour améliorer et développer ses programmes dans la région.

C. Programme de travail pour 2020

(Point 4 de l'ordre du jour)

24. Le Conseil a examiné le programme de travail du Centre pour 2020.

25. Le programme de travail du Centre pour 2020 visait à fournir une assistance plus concrète aux États membres et à étendre encore l'assise du Centre dans la région. Les programmes du Centre seraient axés sur les thèmes prioritaires suivants : l'administration dématérialisée et le passage au numérique ; la société numérique et l'inclusion, et des questions transfrontières telles que la réduction des risques de catastrophe et les changements climatiques.

26. De nouveaux modules de formation seraient mis au point dans le domaine de la confidentialité des données et des technologies de l'information et de la communication au service des populations vulnérables. Le contenu des modules existants serait mis à jour pour tenir compte des dernières tendances dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. La priorité serait donnée à l'adaptation des modules au contexte local dans un souci de prise en compte des caractéristiques des sous régions et des pays, notamment des pays ayant des besoins particuliers.

27. Afin d'élargir la portée des programmes de renforcement des capacités dans la région, le Centre renforcerait ses partenariats avec les ministères chargés des technologies de l'information et de la communication et les organismes publics et collaborerait plus étroitement avec les organisations internationales, régionales et sous régionales. Pour soutenir davantage les gouvernements, le Centre fournirait une assistance technique et proposerait des programmes de formation aux technologies de l'information et de la communication personnalisés et spécifiques à chaque secteur. Il renforcerait également ses activités de sensibilisation auprès des administrations locales.

28. Afin de déterminer l'impact de ses activités dans la région, le Centre améliorerait ses activités de suivi et d'évaluation et élaborerait des lignes directrices visant à aider les partenaires nationaux à établir des rapports sur l'utilisation qui était faite des programmes du Centre.

29. La représentante des Philippines a dit apprécier l'appui apporté aux administrations locales en matière de renforcement des capacités. Elle a fait savoir au Conseil que le Département chargé des technologies de l'information et de la communication et le Ministère de l'intérieur et des collectivités locales collaboreraient en vue de dispenser des formations aux technologies de l'information et de la communication à l'intention des dirigeants locaux qui utilisaient les modules de formation du Centre.

30. Le représentant du Cambodge a demandé au Centre de renforcer et d'élargir l'offre de ressources d'apprentissage en ligne. Il a également noté que les modules de formation existants devraient être traduits en khmer pour que les fonctionnaires cambodgiens puissent en tirer pleinement profit.

31. Le représentant de la Fédération de Russie a remercié le Centre de son travail, qui a contribué à aider les États membres à mettre en œuvre les objectifs de développement durable. Il a insisté sur l'importance de la localisation des modules et indiqué que, à titre de contribution en nature au Centre, son Gouvernement soutiendrait les initiatives de localisation des modules de formation pour un public russophone.

32. La représentante de la Thaïlande a demandé au Centre d'envisager de mettre au point un programme de formation aux technologies de l'information et de la communication pour les populations vulnérables et défavorisées. En ce qui concerne la localisation des modules, elle a proposé que le Centre noue des partenariats avec les universités. Elle a également recommandé que le Centre coopère davantage avec le secteur privé et les groupes sous-régionaux tels que la stratégie de coopération économique des pays riverains des fleuves Ayeyawady, Chao Phraya et Mékong et le Programme de coopération économique de la sous-région Bassin du Mékong.

33. La représentante des Philippines a appuyé la demande formulée par la représentante de la Thaïlande concernant la mise au point d'un nouveau programme de formation et proposé à cet égard la création de deux types de modules : un s'adressant aux responsables des politiques et l'autre aux populations vulnérables et défavorisées. Elle s'est également réjouie que le Centre prévoie de renforcer ses mécanismes de suivi et d'évaluation. Elle a demandé au Centre d'examiner les critères de compétence en matière de technologies de l'information et de la communication, ces informations pouvant contribuer à définir de manière plus systématique le contenu des futurs modules de formation à l'intention des fonctionnaires. Elle a fait remarquer qu'en Asie du Sud Est, des normes de compétence avaient déjà été élaborées par l'ASEAN pour les professionnels des filières techniques, mais pas pour le personnel d'encadrement.

34. Le représentant de l'Indonésie a déclaré que, à titre de contribution en nature au Centre, son Gouvernement contribuerait à la localisation des modules les plus récents du Centre en les mettant à disposition en indonésien. Il a indiqué que le Ministère de la communication et des technologies de l'information poursuivrait la mise en œuvre des programmes de formation du Centre. Il était également d'accord avec la recommandation de la représentante des Philippines concernant la définition de critères de compétences en matière de technologies de l'information et de la communication.

35. Le Conseil a été informé qu'il fallait que le Centre détermine quels nouveaux modules devaient être créés ou sujets abordés en priorité dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, compte tenu des ressources limitées dont il disposait. Des questions comme l'accès ou la connectivité, les populations vulnérables et défavorisées et le vieillissement figuraient au nombre de celles que le Centre pourrait traiter à l'avenir dans ses programmes. À cet égard, le Centre pourrait également s'appuyer sur les programmes et initiatives déjà menés par la CESAP dans ces domaines, tels que l'initiative de l'Autoroute Asie Pacifique de l'information et la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique.

D. Date et lieu de la quinzième session du Conseil d'administration (Point 5 de l'ordre du jour)

36. En consultation avec le Conseil, le secrétariat prendra les dispositions nécessaires à l'organisation de la quinzième session, qui se tiendra en même temps que la troisième session du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation en 2020.

E. Questions diverses (Point 6 de l'ordre du jour)

37. Aucune autre question n'a été examinée par le Conseil.

F. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa quatorzième session

(Point 7 de l'ordre du jour)

38. Le Conseil a adopté le présent rapport le 31 décembre 2019.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

39. La quatorzième session du Conseil d'administration s'est tenue à Incheon (République de Corée) le 28 novembre 2019.

40. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP a prononcé une allocution d'ouverture, dans laquelle il a rappelé au Conseil la pertinence du mandat du Centre dans la mise en œuvre du Programme 2030. Il a constaté la persistance de la fracture numérique dans la région et souligné qu'il fallait valoriser les ressources humaines et créer les compétences numériques nécessaires aux pays pour les aider à prospérer dans une économie mondiale fondée sur les technologies. Les délibérations du Conseil, a-t-il souligné, seraient déterminantes pour accroître l'impact des activités de développement des capacités menées par le Centre en matière de technologies de l'information et de la communication ainsi que pour définir l'orientation stratégique du Centre dans les années à venir.

B. Participation

41. Les représentantes et représentants des neuf membres du Conseil ci-après ont participé à la session : Bangladesh ; Cambodge ; Fédération de Russie ; Inde ; Indonésie ; Philippines ; République de Corée ; Sri Lanka et Thaïlande.

42. Le représentant du Pakistan a participé à la session en qualité d'observateur.

C. Élection du Bureau

43. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant :

Président : M. Mohammad Fazlur Rahman (Bangladesh)

Vice-Présidente : M^{me} Ishariyaporn Smiprem (Thaïlande)

D. Ordre du jour

44. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre.
3. Activités menées par le Centre depuis la treizième session du Conseil d'administration.

4. Programme de travail pour 2020.
5. Date et lieu de la quinzième session du Conseil d'administration.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa quatorzième session.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/APCICT/GC/2019/1 (en anglais seulement)	Report on the administrative and financial status of the Asian and Pacific Training Centre for Information and Communication Technology for Development	2
ESCAP/APCICT/GC/2019/2 (en anglais seulement)	Report on the work of the Asian and Pacific Training Centre for Information and Communication Technology for Development since the thirteenth session of the Governing Council	3
	Programme of work for 2020	4
ESCAP/APCICT/GC/2019/3	Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur les travaux de sa quatorzième session	
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/APCICT/GC/2019/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/APCICT/GC/2019/L.2 (en anglais seulement)	Draft report	7

Annexe II

État financier du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement pour l'année s'achevant le 31 décembre 2019

(En dollars des É.-U.)

<i>Recettes</i>	
Contributions	1 610 689
Intérêts créditeurs	93 473
Recettes diverses	-
Écart de change	-
Recettes totales	1 704 162
<i>Moins : dépenses</i>	(1 308 365)
Solde net (déduction faite des dépenses)	395 797
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2019	3 428 800
Remboursement aux donateurs	-
Montant disponible au 31 décembre 2019	3 824 597^a

^a Le solde disponible est affecté aux futures activités programmatiques et opérationnelles du Centre.

Annexe III

État financier du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement pour l'année s'achevant le 31 décembre 2019, par élément de projet
(En dollars des É.-U.)

	<i>Ministère des sciences et des technologies de l'information et de la communication et Ville métropolitaine d'Incheon</i>	<i>Contribution commune et autres projets</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions	1 488 317	122 372	1 610 689
Intérêts créditeurs	87 097	6 376	93 473
Écart de change	-	-	-
Recettes totales	1 575 414	128 748	1 704 162
<i>Moins : dépenses</i>			
	(1 196 589)	(111 776)	(1 308 365)
Solde net (déduction faite des dépenses)	378 825	16 972	395 797
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2019	3 146 656	282 144	3 428 800
Remboursement aux donateurs/transfert de fonds	-	-	-
Montant disponible au 31 décembre 2019	3 525 481	299 116	3 824 597^a

^a Le solde disponible est affecté aux futures activités programmatiques et opérationnelles du Centre.

Annexe IV

Contributions en espèces versées au Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement pour l'années s'achevant le 31 décembre 2019

(En dollars des É.-U.)

<i>Pays/Région</i>	<i>Pour l'année s'achevant le 31 décembre 2019</i>	<i>Pour l'année s'achevant le 31 décembre 2018</i>
1. Ville métropolitaine d'Incheon et Ministère des sciences et des technologies de l'information et de la communication		
République de Corée (Ville métropolitaine d'Incheon)	800 000	800 000
République de Corée (Ministère des sciences et des technologies de l'information et de la communication)	688 317	763 101
Total partiel	1 488 317	1 563 101
2. Autres projets de coopération technique		
Bangladesh	10 000	10 000
Cambodge	2 000	2 000
Inde	19 960	20 000
Macao (Chine)	5 000	5 000
Thaïlande	-	15 000
République de Corée (Ministère des sciences et des technologies de l'information et de la communication)	85 412	44 456
Total partiel	122 372	96 456
Total	1 610 689	1 659 557